

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU 16 DECEMBRE 2025**

**N°CC2025/082 : SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS
AVENANT N°1 AU LOT N°1 DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LA
REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du neuf décembre deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Anne ROUSSEL, Présidente.

Nombre de délégués : 32
Nombre de délégués en exercice : 32
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 24

Etaient présents :

Membres titulaires :

M. Guy PREVOT [*Andernay*], MM Sébastien ARNICOT, François CLAUSSE, Mme Virginie DANIEL [*Contrisson*], M. Daniel POIRSON [*Couvonges*], MM Julian FOUREAUX, Pierre LIOGIER [*Laheycourt*], MM Eric BOUSSELIN, Didier LAURENT [*Laimont*], MM Richard SIRI, Stéphane SIMON [*Mognéville*], M. Michel BASSET [*Nettancourt*], M. Christophe MAGINOT [*Neuville-sur-Ornain*], M. Mathieu KIMENAU [*Noyers-Auzécourt*], Mme Anne ROUSSEL [*Remennecourt*], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Mmes Florence GUILLAUME, Laurence LESSER-MOUROT, M. Jean-Luc PONCIN [*Revigny-sur-Ornain*], Mme Caroline MONVOISIN [*Sommeilles*], Mme Sandy SAVOUROUX [*Villers-aux-Vents*]

Membres suppléants :

M. Pierre LEPINE représente M. Gérard RAFFNER [*Brabant-le-Roi*], M. Denis PEUREUX représente M. Roger COLLIGNON [*Vassincourt*]

Étaient excusés :

Mme Marion PARISOT [*Neuville-sur-Ornain*], M. Christian MICHEL [*Rancourt-sur-Ornain*], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE, MM Jean-Marie LE NABEC, Clément MENUSIER, Yves MILLION, Mme Virginie SANTARINI GUIRLINGER, [*Revigny-sur-Ornain*]

Assistait également : Mme Aurélie VARINOT

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Madame Laurence LESSER-MOUROT** ayant obtenu la majorité des suffrages est désignée pour remplir la fonction de secrétaire qu'elle accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu les marchés publics de travaux de réhabilitation et d'extension de la déchetterie intercommunale,

Aux termes des débats et du vote à l'unanimité qui a suivi,

Le Conseil de Communauté décide :

≈ d'autoriser la signature d'avenants aux marchés publics de travaux de réhabilitation et d'extension de la déchetterie intercommunale pour le lot 1 selon le détail suivant :

- ✓ Lot 1 : Terrassement – VRD – Signalétique - Eclairage :
Entreprise EUROVIA
Montant initial du marché : 688 409,84 € HT
Nature de l'avenant n°1 : intégration de prestations supplémentaires :
 - Fondation de voirie complémentaires : 34 158,95 € HT
 - Travaux modificatifs concernant le poste de relevage double pompe des eaux pluviales, portail, bassin de rétention, clôtures, soubassements et regards : 27 712,34 € HT

≈ de donner tout pouvoir à la Présidente pour la mise en œuvre de la présente délibération et la signature des actes en conséquence.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,
Anne ROUSSEL

Date de signature : 17 décembre 2025